

- ABERGEMENT-DE-VAREY ● AMBÉRIEU-EN-BUGEY ● AMBRONAY ● AMBUTRIX ● CHÂTEAU-GAILLARD ● DOUVRES ●
- ST DENIS-EN-BUGEY ● ST RAMBERT-EN-BUGEY ● TORCIEU ●

*Le Président,*

**Madame la Préfète de l'Ain**  
**PREFECTURE DE L'AIN**  
45, Avenue Alsace Lorraine  
**01000 BOURG EN BRESSE**

Ambérieu-en-Bugey, le 30/11/2022

Nos réf. : TD/OS/NT

Dossier suivi par M. Olivier SUZANNE

Objet : Construction d'une nouvelle unité de traitement des eaux usées  
et ouvrages associés pour le système d'assainissement  
d'Ambérieu-en-Bugey à Château-Gaillard- Déclaration d'intention-

Sur décision n° 2022-ARA-KKP-3788 de l'autorité en charge de l'examen au cas par cas, le projet porté par le STEASA est soumis à évaluation environnementale.

Il est assujetti à déclaration d'intention.

Par la présente et à l'appui du dossier joint, je vous invite à engager la procédure visant à la publication de la déclaration d'intention.

Thierry DEROUBAIX,

Président, **Syndicat de Traitement des Eaux  
d'Ambérieu et son Agglomération**

**STEASA**

